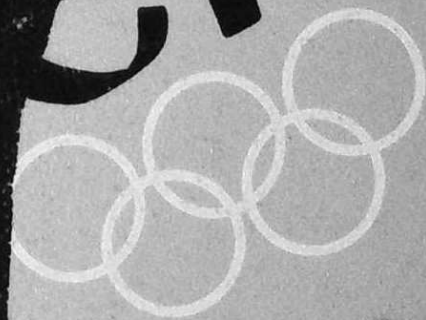


# GOURPEN



La LUTTE  
BRETONNE

attendait  
son  
heure

cette documentation a été publiée par

# le comité de BRETAGNE

(fondé en 1987 et déclaré à Pontivy le 20-1-88 sous le n° 1036) J. O. 32 DU 15-2-89

de la F.F.L.

siège social Mairie de Gourin (56)

Président d'Honneur Docteur Georges DESSE

Président Michel ANDRE

Vice Président Patrig ar Goarnic  
Vice Président Emile LE GALL

Secrétaire général Gérard ALLART  
Secrétaire g<sup>al</sup> adjoint Christian POUPON

Trésorier général J.M. HILLIET

## Membres

Gwenaél BOLLORE Membre d'Honneur  
Marc LE BERRE Brug  
J.-P. ROLLAND Skol Kastell Nevez  
Erwan EVENOU Skol ar Faoued  
Y. KERVRAN Skol Vitré  
J.-P. DUGOU Skol Speiet  
Patrick JEGOU Skol Gourin

Louison BOBET Membre d'Honneur  
Jean MOAL Skol Sant Goazek  
René FLEOUTER Skol Rosporden  
J.-P. GUILLOU section L.T. Kemper  
J.-P. COSSET section canton de Blain  
J.-M. AUFFRET section S.C. Kemper  
Lucien LOZAC'H section Huelgoat

## Commission Technique

Michel ANDRE  
Jean-Noël KERAVAL  
J.-P. LE FOLL  
E. EVENOU

Patrig ar GOARNIC  
Jacques LEROUX  
Jacques BOEDEC  
Ch. POUPON  
Yvon LE FLOC'H

Alain LUCAS  
J.-P. GUILLOU  
Pierre PAGE  
J.-P. ROLLAND

le COMITÉ DE BRETAGNE  
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LUTTE  
remercie les Photographes Le Grand de Quimper  
- gatin de Quimper - M.M Beauvalet et  
Hennelle pour les recherches graphiques,  
et Bibliothèque de Quimper et  
l'Imprimerie Bretagne - Publicité



"J'appelle jeu une activité qui a sa fin dans le plaisir qu'on en éprouve et nulle part ailleurs"  
Henri de Montherlant

# Keraluc

LOCMARIA  
QUIMPER

## GRÈS GRAND FEU

de POL LUCAS

### FAIENCES

PIECES  
UNIQUES

PAUL YVAIN  
ANDRE L'HELGUEN  
RENE QUERE



Nous vous proposons en lisant cette plaquette de participer à un JEU.  
Il s'agit de trouver dans les ANNONCES publicitaires un NOM (qui ne soit pas celui d'un membre de notre comité) et qui ait été le nom d'un grand lutteur breton.  
Quand vous l'aurez trouvé, écrivez-nous son histoire ou son Palmarès ; le meilleur envoi recevra en prix :

UN ASPIRATEUR - BALAI



## Electrolux



## Lutte Bretonne Noble Art

Jean Cocteau a dit un jour " en sport, il n'existe plus de noble art, il ne reste que le catch... "

Il ne connaissait pas la LUTTE BRETONNE ; elle eut modifié son jugement, car la lutte bretonne fut toujours noble.

Noble par son Histoire. Lutte traditionnelle des cultivateurs et des marins ; jeu de force et d'adresse où gagnait le meilleur, elle fut jugée si pure et si courtoise qu'à la suite de notre bonne Duchesse Anne, la Cour de France fit toujours appel à des lutteurs bretons.

Noble par la technique, car jamais l'adversaire ne sera touché au sol. Avant le combat, les lutteurs assurant leur loyauté s'embrassent tels des frères et chaque reprise est

précédée d'une franche poignée de main. Le Serment ancestral rappelle qu'ils n'emploieront ni artifice, ni magie ; nulle tête de vipère ou herbe maléficieuse cousue dans l'ourlet de leur chemise de lin.

Il faut assister aux combats des lutteurs bretons. Vous y retrouverez l'enthousiasme de nos ancêtres pour ce noble art ; comme eux, vous trépignez autour de la lice qu'autrefois protégeaient des gardiens munis de poëles dont la suie marquait les excités tentant de dépasser la clôture.

Vous pourrez même lancer un défi aux lutteurs et ainsi retrouver la joie de mobiliser vigoureusement et harmonieusement vos articulations et muscles encrassés par notre vie moderne.

PAR LE DOCTEUR ... 5

**STUDIOS E. LE GRAND**  
**Photo - Ciné**

8, Place Terre-au-Duc  
QUIMPER Tél. 4-17



TOUTES ASSURANCES

**Joseph JEHANNIN**

agent général licencié en droit  
4 Bd de Kerguelen Quimper S.29  
Tel 95 01 95

**MIROITERIE DROGUERIE**  
**EN GROS**  
**A. CAUDAL**

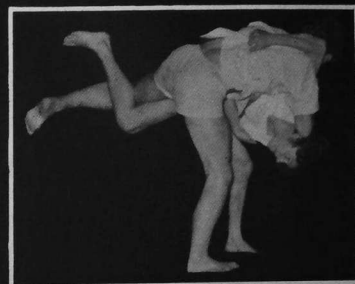
19, Rue Jean Jaurès QUIMPER TEL. 95 07 94

Sanitaire Porcher

**Ste Lorientaise de Matériaux**

Lorient Pontivy Carnac Quimper  
Vannes Concarneau Douarnenez Brest

**SPECIALITES BRETONNES**  
**ETS J.P. RANNOU** SA  
Quimper  
*salaisons de l'Odet*



"La lutte fait des hommes forts, souples et résistants ; souples comme l'osier et forts comme le buis et le chêne"

Docteur COTONNEC





Ets LE GOC



27, rue Mellac

323  
423  
523  
624

tél. 1.54 - 29 S - QUIMPERLÉ

770  
880  
990  
1200

FUEL - CHARBONS - GAZ

C. GUILLOU

LA MEUSE, ses bières fines

10, rue Thiers

Tél. 45

29 S

QUIMPERLÉ

Concessionnaire Renault



Garage GUILLOU & Cie

3, route de Lorient - 29 S - QUIMPERLÉ

Tél. 1.88

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Photocopies - Fournitures pour artistes

DUPRÉ - LE DELLIU

Bas de la rue Savary - 29 S - QUIMPERLÉ

FER - TOLES - ACIERS - TUBES  
CHAUFFAGE - MÉNAGE

Concessionnaire MONAGAZ

Ets LE GUERNEC

Place Saint-Michel - 29 S - QUIMPERLÉ - Tél. 31

HOTEL DE L'EUROPE

Chambres tout confort - Salles pour Noces et Banquets

M. HERVÉ

6, Boulevard de la Gare - 29 S - QUIMPERLÉ - Tél. 2



Je désirais connaître l'opinion des populations de la Cornouaille au sujet des luttes. J'ai parcouru le pays de l'Atlantique aux Montagnes d'Arrée. J'ai été au Pays de Scignac. C'est un pays de collines et de vallées, l'air y est vif et stimulant de l'activité physique et intellectuelle, les âmes y sont imprégnées de l'idéalisme celtique, les esprits sont avides de progrès. J'ai admiré Le Faouet... et me voici dans le Pays de Fouesnant... Dans tous ces pays j'ai trouvé un sentiment commun; l'amour de la lutte bretonne. Quelques uns nous dirent: "Vous venez nous parler de la lutte bretonne; mais cette lutte, c'est le passé, le retour en arrière, c'est une tradition démodée". A cela, je réponds: il ne s'agit que de savoir si elle est utile, si elle convient à notre tempérament, à notre race. Si elle convient à notre race, mais le seul mot de lutte bretonne excite la curiosité des vieux, l'enthousiasme des jeunes. Rappelez-vous les foules accourues aux luttes de Guisriff, du Faouet, de Quimperlé. Les routes étaient pleines de monde; les uns étaient à pieds, à vélo, d'autres en voitures, en auto; les camions étaient bondés. En 1928 à Quimperlé, c'est par milliers que l'on s'entassait autour de la lice; sur les bancs, dans les tribunes, tous voulaient voir et de près. Un banc gênait, on l'écartait. Une corde arrêtait la foule, on la coupait. La lice se rétrécissait de plus en plus; elle fut couverte; elle disparut sous la foule des spectateurs. Ce fut le triomphe de la liberté laissée à chacun; les luttes furent splendides et le désordre fut royal. La lutte utile. Nous devons la maintenir; la développer. C'est un sport complet; il met en action tous les muscles du corps; la lutte fait des hommes forts, souples et résistants; souples comme l'osier, disait-on et forts com-

## ÉLOGE DE LA LUTTE BRETONNE

me le buis et le chêne. Elle exige de ses adeptes de la sobriété et la régularité de la vie et ce sont là des moyens d'avoir une bonne santé et de la longévité. Le lutteur possède aussi un capital essentiel, fondamental dans la vie, la santé et la capacité de travail. Les athlètes constituent une bonne pépinière de bons travailleurs, de braves soldats et de hardis marins. Créez a-t-on dit une salle de gymnastique et un établissement de bain et vous supprimerez deux hôpitaux. Le relèvement économique d'un pays ne peut être entrepris avec chance de succès que si les capacités physiques de chacun sont augmentées. Pour être lutteur, il faut encore des qualités morales; faire au milieu de la lice, face à ses émules, devant la foule des spectateurs assemblés, le serment de loyauté... Celui qui sur la lice aura pris un engagement solennel de loyauté et de courtoisie se rappellera que dans la vie, il faut partout être loyal et courtois, être un homme d'honneur... Les anciens lutteurs possédaient les qualités précitées: Kristen Roz, Toupard, Moisan, Roscorbel, Daouphars, Le Dez, Pichon, Iziquel, Fléjo, Lucas, Scordia et tant d'autres...

PAR LE DOCTEUR COIGNON 9



J. & M.  
**MARCHAND**

Opticiens diplômés  
Rue J.L. Kergaravat.  
56 - GOURIN.  
Tél. 203.

**HOTEL de Cornouailles RESTAURANT**  
Place de l'église 56 - GOURIN

**STUDIO MONTAUFRAY**

La lutte pour la plus belle photo 56 - GOURIN - Tél. 23.

**la GOURINOISE**

LE GALL Père et Fils Beaufils  
ALIMENTATION EN GROS Tél. 118  
062

AMEUBLEMENT GENERAL - DECORATION

**HOURMAN meubles**

117, rue J. Rodallec  
56 - GOURIN.

CERAMIQUE VERRERIE EN GROS

**ets. COZIC et Fils**

56 - GOURIN

LE SOLEIL **J. LE LEANEC** L'AIGLE

**agent general d'assurance**

GRUPE DES ASSURANCES NATIONALES  
8, rue de Carhaix 56 - GOURIN Tél. 60.



lutte d'hier...

lutte d'aujourd'hui...



## RESTAURANT "Chez Mélanie"

Sa fine cuisine

29 S - RIEC-sur-BELON

## André LE BIHAN

"La Bonne Auberge"

Style Rustique - Parc - Jardin Le Cabellou par CONCARNEAU - 29 S

SALAISONS DE BRETAGNE

## GUEGUEN

TRÉGOUREZ

AGENCE **GARAGE DE CORNOUAILLE**



F. THELIN

20, Avenue Alain Le Lay - CONCARNEAU - Tél. 62

Chaussures **Louis MORVEZEN**

★ BALLY - MARCO - PARABOOT - BEVERLY ★

6, Avenue de la Gare 29 S - CONCARNEAU

TOLERIE - PEINTURE AUTOMOBILE

**J. CAZAUX**

OUVERT JOUR ET NUIT

Le Poteau Vert - 29 S - CONCARNEAU - Tél. 10.49

## d'AMBROISE PARÉ au docteur DESSE

Dans un récit de voyage en Basse Bretagne rédigé en 1543, Ambroise Paré, nous a laissé ce texte pittoresque sur les luttes bretonnes.

Monsieur d'Etampes, pour donner passe temps et plaisir à mes dits Seigneurs de Rohan et de Laval et autres gentilhommes... faisait venir des lutteurs des villes et villages..... Il y eut un petit Gas Breton bien quadraturé fessu et maigre qui tint long-

temps le berlan et par astuce et force en jeta cinq ou six par terre. Survint un grand Davito, magister d'école qui on disoit être un des meilleurs des lutteurs de toute la Bretagne ; il entre en lice, ayant ses sa longue jaquette, en chausse et en pourpoint, et étant près le petit homme, il sembla que s'il eut été attaché à sa ceinture, il n'eut pas laissé de courir.

Toutefois, quand ils se prirent collet à collet, ils firent longtemps sans rien faire, et pensait-on qu'ils demeureraient égaux en force et astuce ; mais le petit fessu se jeta en sautant et d'emblée sous ce grand Davito, le chargea sur son épaule et le jeta en terre sur les reins tout étendu comme une grenouille...

Et alors tout le monde commença à bien rire de la force et astuce du petit fessu. Ce grand Davito eut grand dépit d'avoir été ainsi jeté par terre par un si petit homme.

Il se releva tout en colère, ne se pouvant même par terre, enfin, ce grand homme se laissa tomber sur le petit et tombant mis son coude au creux de l'estomac et lui creva le crâne et le tua tout mort. Et sachant lui avoir donné le coup de la mort, reprit sa longue jaquette et s'en alla la queue entre les jambes et s'éclipsa. Voyant que le corps ne revenait pas au petit homme pour vin, vinaigre et autre chose qu'on lui présentait,

je m'approchai de lui, tâtai le pouls qui ne venoit nullement, alors dis qu'il étoit mort. Alors les bretons qui assistoient aux luttes, dirent tout haut en leur bretonnais, "andraze menraques, mes, mes un bloz so a peudeux henlelep e, mes, mes, ouuremon epe! mamoa engoustum, mes, mes, cela n'est pas du jeu. Et que tu n'as dit que ce grand Davito étoit couturier de ce faire et qu'il n'y avoit qu'un an qu'il avoit fait le semblable à la lutte". Je voulus faire ouverture du corps mort pour savoir qu'avoit été cause de cette mort subite ; je trouvai beaucoup de sang répandu dans le thorax et au ventre inférieur et m'efforçai de connaître quelques ouvertures du lieu d'où pouvoit être sortie telle quantité de sang ce que je ne sus pour quelque diligence que j'eusse su faire. Or je crois que c'étoit per Dia pedesi ou anastomosisin c'est-à-dire pour l'ouverture des branches des vaisseaux ou par leurs porosités. Le pauvre petit lutteur fut enterré.

(Voyage en Basse Bretagne Ambroise Paré 1543.)

# AUBERGE de l'AULNE saint Goazec

tel. 8

sud-finistère

dans un SITE incomparable

au bord d'une RIVIÈRE



la TABLE et l'ACCUEIL

tradition BRETAGNE

QUIMPER

## Roger NABAD

chaussonnier

chaussures d'appartement et de plage

MULES RÉGIONALES

marque

« **KORRIGAN** »

tavarn

« tal ar variken »

loc'h ronan e lokorn ar c'hoat

SALAISONS DE BRETAGNE



LAURENÇ CAUGANT

ROSPORDEN 5 FINISTÈRE

# Caugant

ROSPORDEN

SALAISONS DE BRETAGNE

## d'AMBROISE PARÉ AU DOCTEUR DESSE (suite)

Le chirurgien trouva ainsi l'occasion "inespérée" de procéder à l'autopsie d'un lutteur. La lutte bretonne n'est plus un sport dangereux depuis la réglementation apportée par le Docteur COTONNEC ; n'est-elle pas utilisée pour des soins de rééducation, apportés à des cyclistes ou à des footballeurs.

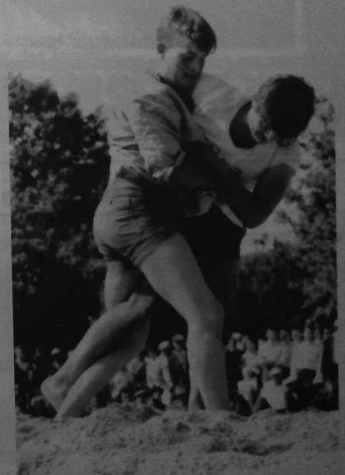
Le docteur DESSE, de Quimper, après avoir procédé à l'examen de 32 lutteurs bretons, lui reconnaît une valeur thérapeutique, en utilisant les KLIKED pour la rééducation des chevilles fracturées ou des pieds blessés. Il a fait le 28 et 29 Octobre 1966, un rapport aux 5<sup>èmes</sup> assises nationales de médecine sportive à TOURS : (extrait)

"La lutte bretonne (ar Gouren) se pratique en Bretagne, en Cornouailles britanniques, en Pays de Galles et en Irlande, mais aussi sous le nom de Glima en Islande où elle fut importée par les Celtes, prisonniers des Vikings. Des médecins s'y sont déjà intéressés : en 1543 Ambroise Paré, puis, à notre ère le Docteur ANTHONY, titulaire de la chaire d'Anatomie comparée du Muséum d'Histoire naturelle.

"La lutte bretonne possède de nombreux titres de noblesse. Du Guesclin s'y adonna avec succès. Elle était présente dans toutes les manifestations officielles ; ainsi en 1456, des luttes bretonnes furent prévues à Tours, en l'honneur des ambassadeurs hongrois venus en cette ville, pour demander la main d'une fille de la Maison de France, et religieux Fontanges, chroniqueur de l'entrevue du drap d'or en 1520". Le Roi d'Angleterre Henri VIII prit le Roi de France par le collet et lui dit : "mon Frère, je veux lutter avec vous" et, lui donna une attrape ou deux. Le Roi de France lui donna "un tour de Bretagne" le jeta par terre et lui donna un merveilleux saut.

Après avoir exposé les règlements, et, la technique de la lutte bretonne, le Docteur DESSE poursuivait en s'interrogeant sur la morphologie propre au lutteur breton : Différents types ; Différentes musculatures ; Les pieds parfois épaissis, et, de noter : "qu'autrefois on prétendait, que les lutteurs s'entraînaient à briser les barreaux des barrières de leur extrémité du pied".

"Après examen de 32 lutteurs, dont 18 ont dépassé la cinquantaine, nous pouvons signaler deux caractéristiques du pied, qui sont à notre avis dues à la pratique des kliked, le pied accrochant en flexion forcée, la cheville de l'adversaire"... Ce sont ces caractéristiques, qui ont incité le Docteur DESSE, dans la pratique rééducative à l'Institut de Thalassothérapie de Quiberon (directeur Louison Bobet) à utiliser la prise en Kliked pour la rééducation sportive.





KATELL  
AR GOARNIC

DESSIN  
PEINTURE  
PORTRAITS SUR COMMANDE

TEL. 127 à MOELAN SUO MED  
BOGOR SUR BÉNÉZÉVOUS

## en CORNOUAILLE (1880)

Bientôt, un roulement de tambour se fait entendre, c'est le signal. Les vieillards se réunissent pour choisir les juges du camp. Ces fonctions sont confiées à des lutteurs célèbres, imbus des bonnes traditions ; mais que l'âge ou les infirmités éloignent de l'arène. Une fois les juges choisis, l'arbre pyramidal chargé des gages du combat, est porté comme un drapeau, jusqu'au lieu de la lutte. La foule y afflue et quatre huissiers nommés par les juges sont chargés de la maintenir. Trois d'entre eux sont armés de fouet, le quatrième d'une poêle à frire, qu'il porte majestueusement au grand amusement de l'assemblée. Au signal donné par les juges du camp, un grand cri de "liss" ("place", "place") se fait entendre. Aussitôt, les trois fouets se déploient et font reculer les spectateurs, afin qu'un espace suffisant soit laissé aux combattants.

L'homme à la poêle à frire régularise les contours du cercle qui se forme, en menaçant de son noir instrument les genoux mal alignés. Enfin, lorsque l'arène est libre et que chacun a trouvé sa place, un lutteur entre en lice ; il prend un des prix qu'il enlève à bout de bras, si c'est un mouton ou un veau ; qu'il charge sur ses épaules, si c'est une génisse ; puis, il se met à faire le tour du cercle en cherchant un antagoniste. S'il achève trois fois ce tour sans que son défi muet ait été accepté, le prix lui appartient ; mais s'il trouve un adversaire qui lui crie : chom sah ué (reste debout) il s'arrête, car le défi a été relevé et le combat va

commencer.  
Un nouveau lutteur entre alors dans l'arène, il touche l'épaule de son adversaire, lui frappe trois fois la main et... se tournant vers lui :

- n'emploies-tu ni sortilège ni magie, lui demande-t-il
- je n'emploie ni sortilège ni magie
- es-tu sans haine contre moi
- je suis sans haine contre toi
- allons, alors
- allons
- je suis de Saint Cadou
- je suis de Fouesnant.

Après avoir prononcé ces mots, ils se déchaussent, se frottent les mains de poussière pour les avoir moins glissantes, ils s'approchent l'un de l'autre, se saisissent lentement, en formant de leur bras une écharpe qui passe de l'épaule droite à l'aisselle opposée de leur adversaire, puis, plient sur les reins, poussent un léger cri, et la lutte commence.

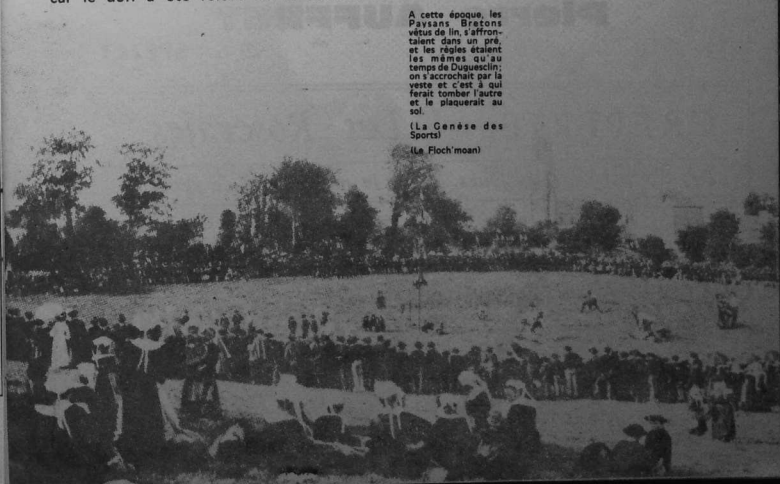
D'après les règles de la lutte bretonne, il ne suffit pas de renverser son adversaire pour avoir vaincu, il faut que celui-ci tombe sur le dos. Cette manière de tomber est ce que l'on appelle, en terme de palestre, al lamm. Lorsque le lutteur tombe autrement, le coup qu'il a reçu n'est qu'un costin et ne compte pas.

(SOUVESTRE. 1880)

(lectures journalières à l'usage des écoles et des familles.)

A cette époque, les Pavisans Bretons vêtus de lin, s'affrontaient dans un pré, et les règles étaient les mêmes qu'au temps de Dupuacelin : on s'accrochait par la veste et c'est à qui ferait tomber l'autre et le plaquerait au sol.

(La Genèse des Sports)  
(Le Floch moan)



### Les tissages de Locmaria

tissages à la main

vêtements en tissus kabig

services de table - laines et tweed filés à la main .....

BRODERIES ET TISSAGES ASSORTIS  
AUX FALENCES DE QUIMPER ...



JUPES - NAPPERONS

ÉCHARPES - CRAVATES

MARC LE BERRÉ 4 Rue Haute-Locmaria Quimper-Finistère  
TÉL. : 7.04 - C.C.P. NANTES 281-15 - QUIMPER - R.M. 14-224 - R.C. 61-A-101

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE  
ELECTRO-MÉNAGER

**Joseph FLOCH**

St-Goazec - SPEZET

AGGLOMÉRÉS - POTEAUX - BORDURES

**LE BOULC'H**

Tél. 155

29 S - SPÉZET

ADDUCTION D'EAU - BRANCHEMENT SANITAIRE

**Bernard SAULNIER**

29 S - SAINT-GOAZEC

TOLERIE CARROSSERIE  
PEINTURE AUTOMOBILE

**Pierre AUFFRET**

Tél. 151

29 S - SPÉZET

CRÊPERIE "*Les Roseraies*"

Dégustation tous les jours, repas le mercredi et le vendredi.

29 S - St-GOAZEC

EAUX MINÉRALE - CHARBON - FUEL

*La Meuse*

Tél. 124

**R. POIGNONNEC**

CHATEAUNEUF-DU-FAOU

29 S

"l'homme n'est pleinement homme que lorsqu'il joue"  
SCHILLER





**FAVORIT AEG.**  
Machine à laver  
la vaisselle.  
Intégration automatique.  
Capacité 12 couverts.  
5 programmes de lavage.  
Ajustement d'eau innovant.  
Température régulée  
par Thermostats.  
Encastable sous plan  
de travail ou en hauteur.

sarl  
**KENOBER**

**FAVORIT "R" AEG.**  
Machine à laver  
la vaisselle  
intégrément automatique.  
Capacité 8 couverts.  
5 programmes de lavage.  
Ajustement d'eau innovant.  
Température d'eau régulée  
par Thermostats.  
Montage sur roulettes.



70 bis ROUTE DE BENODET

DEPOSITAIRE

PRAT MARIA

**AEG**

**QUIMPER**

TEL 95 26 18

*Privilege*

Pour être en forme

la SAUNA Finlandaise

m<sup>me</sup> Guillon

11, rue Amiral Linois - BREST

Parfumerie - Institut de Beauté



Les Bonnes Conserves  
**Joseph LARZUL**

PATE DE JAMBON — RILLETES BRETONNES

Plats cuisinés — Sardines - Thon - Maquereaux

29 5 **PLONÉOUR-LANVERN** (Sud-Finistère)

## AR GOUREN PATRIG AR GOARNIC

Les prises étaient alors, des secrets bien gardés ; ils se transmettaient, d'un lutteur chevronné, à un jeune, de son "clan". On peut dire que c'est la somme de ces secrets, qui allait devenir, véhiculée de génération en génération, comme l'enseignement druidique de Maître à disciple, la technique d'un SPORT dont la morale et l'esprit sportif, sont aux sources du SPORT MODERNE.

C'est au Docteur COTONNEC de Quimperlé, à qui l'on doit l'initiative de la réglementation moderne de la LUTTE BRETONNE (1930). C'est lui, en effet, qui apporta la limite du temps des combats, ainsi que la sélection en catégories de poids, et d'âges. Animé par l'esprit olympique, consacré par Pierre de Coubertin, on doit au Docteur Cottonne, la renaissance moderne de la lutte bretonne. L'efficacité de ce SPORT est basée sur une technique précise du déséquilibre, l'utilisation maximum des réflexes, de la force, et de l'intelligence.

Le fait que la lutte bretonne se pratique debout, et que le combat ne se continue jamais au sol, lui confère une noblesse certaine. Il n'existe pas d'autre discipline de lutte, où la règle de lutter debout, est imposée, exclusivement. C'est une règle d'honneur FONDAMENTALE, qui veut que l'on n'attaque pas un adversaire au sol, ni tombé, ni à genoux.

Les lutteurs qui s'affrontent en LUTTE BRETONNE, attaquent, ou transforment l'attaque de leur adversaire ; en aucun cas, le lutteur ne peut empêcher son adversaire d'attaquer. La règle du jeu : vaincre son adversaire par L'AMM ou par points.

Le lutteur breton est revêtu d'une chemise à manche courte, ceinture serrée et d'un short. Il combat pieds nus. La tenue des lutteurs n'était pas autrefois un costume particulier ; mais seulement un vêtement solide. Les paysans bretons portaient en effet, une chemise, qui était résistante, et d'une coupe laissant la plus grande liberté

de mouvement.

Aujourd'hui, la chemise de lutte, en toile résistante généralement en lin, est devenue uniforme.

La lutte se pratique sur un PALLEN (tapis). Ce tapis a pour but exclusif d'assurer la sécurité des lutteurs pour les chutes. Il est de dimension illimitée avec un minimum de 36 mètres carrés.

La lutte BRETONNE, se pratique chez les Bretons, depuis des temps très reculés ; "elle date, chez nous, affirme Alexandre Bouet, de plus loin encore que les luttes et jeux homériques chez les Grecs".

La lutte bretonne, nous vient de la civilisation celtique dont elle était l'un des exercices rituels.

Elle ne représente, de l'Antiquité jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pas moins que la survivance de la LUTTE en Occident.

Chassés au V<sup>e</sup> siècle par les anglo-saxons, les Bretons de Grande-Bretagne emmenèrent, et maintinrent dans la presqu'île armoricaine, où ils firent la BRETAGNE, leurs usages et avec eux, la pratique de la lutte.

Les luttes existent encore aujourd'hui, des deux côtés de la Manche. On sait, par de nombreux auteurs, que depuis des temps reculés, les Bretons furent des lutteurs réputés.

N'est-ce pas, comme l'écrit B. GILLET ( ) les "préférences manifestées au cours des loisirs, qui nous révèlent les goûts, les tendances, le degré de culture des peuples" ? C'était chez les Bretons, le SPORT dans la vie de tous les jours. Ils luttaient, dans toutes les circonstances de la vie qui se prêtent au jeu : dans les assemblées, dans les pardons, sur le chemin de l'école, à la fin des grandes journées de travail, les jeunes gens, oubliaient leur fatigue et décrassaient leurs muscles. Ils choisissaient un coin d'herbe approprié sur le lieu du travail qui devenait une fête ; s'accrochaient, se déséquilibraient sous l'œil expérimenté des "anciens" qui les encourageaient.



## "HOTEL DES VOYAGEURS"

\*\*\*

ROTISSERIE - GRILL

LOMBARD - Avenue Clemenceau - 29 N - BREST - Tél. 44-25-73

## ARGOAT - PRESSING

Teintures - Nettoyage à Sec sous 24 Heures

Jean LE MOAL

28, rue de la Gare - CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ELECTRICITE GENERALE  
RADIO - TELEVISION - ELECTRO-MENAGER

Entreprise J. MÉVELLEC

29 S - LEUHAN - Tél. 5

## ELECTROLUX

Service après vente assuré - Démonstration gratuite à domicile

RENÉ RIOU

20, rue de la Gare - CHATEAUNEUF-DU-FAOU

## MOYSAN - PNEUS

27, rue de Douarnenez - QUIMPER

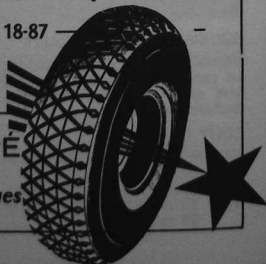
Tél. 2-70 & 18-87

GROS - DÉTAIL

NEUF - RECHAPÉ

Toutes dimensions

Toutes marques



## saint cadou en gouesnarc'h le pardon des lutteurs

On peut découvrir dans les archives locales de GOUESNARC'H, petit pays sur les rives de l'Odé, toute une mythologie de la lutte bretonne. La légende se confond avec l'histoire. Les luttes y sont de tradition millénaire.

Les lutteurs, avaient dit-on, des recettes, pour devenir invincibles. Il faut savoir, que l'une d'elle, consistait à se plonger trois fois pendant la nouvelle lune, dans une fontaine dédiée à Saint Cadou.

Voici comment l'Abbé de Montfort rapporte l'origine du culte de Saint Cadou dans le pays de Gouesnarc'h :

"Cette antique chapelle, dédiée au patron des lutteurs et des guerriers, s'élève dans un endroit frais et ombragé, non loin du bras de rivière qui s'étend jusqu'au Moulin du Pont, sur la grande route de Quimper à Fouesnant. Une légende locale rapporte que le Saint Evêque, s'étant un jour égaré, en ce lieu, vint demander l'hospitalité, à la ferme de Kersindou, voisine de l'actuelle chapelle... il désirait bâtir un hermitage en ce lieu, et y demeurer, sur quoi il la pria de lui céder une parcelle de son terrain. On était au cœur de l'hiver. La fermière avisant

un poirier tout près de là, dit au Saint : soit, «j'accède à votre demande si mes arbres fruitiers me rapportent bon cette année». Le voilà qui se met en prière, et, à peine eut-il achevé, que le poirier se couvrit instantanément de fleurs, qui promettaient une récolte abondante. La légende ajoute ce détail : le cheval que montait Saint Cadou s'impatientait fort, il frappait du pied un rocher, et, frappa tant et si bien, que la trace de son sabot y demeura profondément. On peut encore, aujourd'hui, voir cette pierre qui se trouve à l'intérieur de la chapelle.

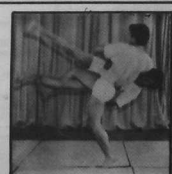
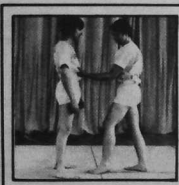
En 1864, les luttes deviennent violentes ; le pardon est supprimé, la chapelle demeure fermée et abandonnée. Mais des rencontres de lutteurs s'y déroulent encore. Les vieux, ne racontent-ils pas, qu'on entend les luttes, la nuit du pardon, et que ce sont des fantômes, les anciens lutteurs morts revenus de l'au-delà.

Les luttes sont restaurées définitivement depuis 1964 au pardon de SAINT CADOU en Gouesnarc'h. Ce pardon a lieu tous les ans, le deuxième dimanche du mois de Septembre.

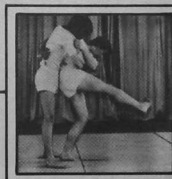


# DÉCOMPOSÉ DE PRISES DE LUTTE BRETONNE

1<sup>er</sup> de klikeð



9<sup>er</sup> de lez



1<sup>er</sup> de peron



déplacement

projection accompagnement

le lamm

# définitions et règlements (extraits)

**Article Premier.**  
Nul ne peut être admis si il n'est amateur dans les termes définis par le comité international olympique. Sont interdites toutes discussions ou manifestations politiques, religieuses ou portant sur des sujets étrangers au but poursuivi par la Fédération.

**Article 2.**  
Les moyens d'action des clubs et du comité régional sont :  
- l'organisation de démonstrations, tournées (pour le stade ou) compétitions et championnats,  
- l'organisation d'entraînement : skoliou, clubs, sections, écoles de lutte,  
- l'organisation de conférences ou de stages,  
- l'utilisation de tout moyen publicitaire dans le but d'encourager la création et le développement et d'aider au soutien de toute œuvre s'efforçant de réaliser pratiquement les conceptions de la Fédération.

**Article 3.**  
La lutte bretonne est un SPORT qui se pratique debout. Le combat ne se continue au sol en aucun cas.

**Article 4.**  
La lutte bretonne consiste  
- en OFFENSIVE à porter des prises destinées à vaincre l'adversaire par L.A.M.M.  
- en DEFENSIVE à porter des parades destinées à faire échouer les prises de l'adversaire ou à devenir elles-mêmes OFFENSIVES.  
En aucun cas, le lutteur ne peut empêcher son adversaire d'attaquer ; mais il doit transformer les attaques.

**Article 5.**  
Les prises ou les parades avec les mains se font exclusivement à la chemise de l'adversaire au-dessus de la ceinture.  
Les prises ou les parades de hanche ou de jambe se portent exclusivement au-dessous de la ceinture de l'adversaire.

**Article 6.**  
La lutte bretonne est le combat loyal de deux lutteurs qui s'affrontent régulièrement dans le but réciproque de vaincre leur adversaire par L.A.M.M. ou par Point.

**Article 7.**  
Le L.A.M.M. est un tombé du vaincu, les deux omlapates touchant le tapis simultanément avant tout autre partie de son corps. Le L.A.M.M. désigne le vainqueur qui, debout a porté une prise ou une parade, et a obtenu le tombé franc des deux omlapates de son adversaire, avant d'avoir lui-même touché le tapis par tombé.  
Le L.A.M.M. doit être distag, c'est-à-dire non roulé.

**Article 8.**  
Le Point donne un avantage au lutteur qui, debout a porté une prise ou une parade et a obtenu le tombé franc d'une omlapate de son adversaire, dans les mêmes conditions que pour le L.A.M.M. Un L.A.M.M. roulé est considéré comme un point, puisque les deux omlapates touchent le tapis l'une après l'autre.

**Article 32.**  
Les compétitions de lutteurs se font dans les Gourenadegou (Tournois) qui sont des ensembles de combats.

**Article 33.**  
Le Championnat de Bretagne se déroule chaque année.  
Les participants du Championnat de Bretagne sont les HUIT lutteurs sélectionnés dans chaque catégorie au cours des Championnats éliminatoires.  
Un droit d'engagement de 3 francs est perçu pour participation aux éliminatoires du Championnat de Bretagne. Il doit parvenir au Comité de Bretagne quinze jours avant les compétitions avec la feuille d'engagement.

**Article 34.**  
Le tapis a pour but exclusif d'assurer la sécurité des lutteurs.  
Il est de dimension illimitée avec un MINIMUM de 36 mètres carrés nécessaires à assurer la sécurité des lutteurs.  
Un tombé hors du tapis ne compte pas.

**Article 35.**  
Les lutteurs sont répartis selon leur poids et leur âge en CATEGORIES. Les CATEGORIES sont celles de la FEDERATION INTERNATIONALE DE LUTTE AMATEUR (F.I.L.A.).  
Les lutteurs sont pesés avant les compétitions.

**Article 36.**  
Les lutteurs peuvent lutter dans une catégorie supérieure. Ils ne peuvent pas lutter dans une catégorie inférieure.

**Article 37.**  
Les lutteurs luttent pieds nus. Ils sont revêtus de la chemise traditionnelle, ceinture serrée et d'un short. La chemise de lutte est de toile couleur lin. Le short est une culotte de sport de couleur blanche (ou) (et) noire. Le short blanc est seul agréé pour les Championnats et les rencontres internationales.

**Article 38.**  
Les couleurs et l'insigne du Comité de Bretagne sont le Gwenn ha Du.  
Les chemises de lutteurs comportent l'inscription "BREIZH" en lettres noires.

**Article 39.**  
Les lutteurs, les arbitres et les Juges pénètrent sur le terrain (ou la salle) en deux colonnes, précédés des couleurs des équipes et des sonneurs qui interprètent la marche des lutteurs.

**Article 40.**  
Les Gourenadegou (Tournois) sont précédés du Serment traditionnel prononcé en Breton et traduit dans la langue nécessaire à sa compréhension par les spectateurs et les participants. Les arbitres, les Juges et les Lutteurs prêtent Serment sur le tapis. Ils sont alignés en deux colonnes éloignées de deux pas l'une de l'autre et face à face. Ils portent le serment debout en position de repos, la main droite levée.

**Article 40 (suite).**  
Le serment est prononcé par le directeur de combats au micro ; il est répété par les lutteurs. Lorsque le serment est énoncé, chaque lutteur avance d'un pas, serre la main de son vis à vis et lui donne l'accolade.  
**Texte du Serment.**  
M'hen tou da c'hrouen gant lealded  
Hep trubarderezh na taol fall ebet  
Evit va Enor ha hini va Bro  
E testen eus va gwirizegezh  
Hag evit Kendalc'hiz leiz vad va zud koz  
kinniga a ran d'am c'henvreur va dorn ha va jod.  
Traduction sur Serment en Français.  
Je jure de lutter en toute loyauté, sans trahison et sans brutalité, pour mon honneur et celui de mon Pays ; en témoignage de ma sincérité et pour suivre la coutume de mes ancêtres je tends à mon adversaire ma main et ma joue.

**Article 41.**  
Avant chaque combat les lutteurs se serrent la main et se donnent l'accolade.  
L'accolade se répète par trois fois joue contre joue.  
A chaque tombé :  
- les lutteurs se relèvent et se serrent la main loyalement avant de rengager le combat.  
La poignée de main des lutteurs s'effectue paume contre paume d'un mouvement horizontal.

**Article 42.**  
Il est recherché au maximum HUIT lutteurs classés par catégories. Lorsqu'il est inscrit seize lutteurs et plus par catégories, les vaincus des premières éliminatoires sont éliminés définitivement.  
Il y a éliminatoires tant qu'il y a plus de HUIT lutteurs par catégorie pour les demi-finales.  
**Article 43.**  
Le tirage au sort est fait par le Bureau des Juges en présence des lutteurs. Il y a un tirage au sort par catégorie. Tous les lutteurs inscrits dans la catégorie participent au tirage au sort de la première éliminatoire. Seuls les vainqueurs tirent au sort tant qu'il reste plus de 8 lutteurs vainqueurs dans la catégorie. Quand il reste 3 lutteurs en finale, il y a finale triangulaire.  
En cas de finale triangulaire, il y a un tirage au sort.  
Le vainqueur du premier combat de la finale triangulaire combat avec le lutteur qui a tiré le numéro trois.  
Pour le deuxième combat de la finale triangulaire :  
- au cas où le vainqueur du premier combat bat le 3<sup>e</sup> lutteur, il est vainqueur de la catégorie et la seconde et troisième place se disputent entre les deux vaincus.  
- au cas où le vainqueur du premier combat est battu par le troisième lutteur, il prend la seconde place et le 3<sup>e</sup> lutteur est classé premier de la catégorie.  
**Article 44.**  
Le moyen utilisé pour le tirage au sort est celui de boules ou de billets numérotés tirés au hasard par chaque lutteur y participant ; le numéro UN combat avec le numéro DEUX, le TROIS avec le QUATRE, etc...  
Si le nombre de lutteur est impair, le lutteur qui a tiré le dernier numéro impair, favorisé par le tirage au sort, est sélectionné d'office pour le suivant tirage au sort. N'ayant pas lutté aux éliminatoires précédentes, le lutteur prend automatiquement N° 1 du suivant tirage au sort.  
**Article 44 bis.**  
Le DEFI permet à un lutteur qui s'estime défavorisé par le tirage au sort de tenter de se reclasser.  
Le combat DEFI ne peut être gagné que par un L.A.M.M.  
Dans le cas où le L.A.M.M. n'est pas obtenu dans le temps, le classement n'est pas modifié.  
Si le L.A.M.M. est obtenu, le vainqueur est classé EX CEQUO avec son adversaire et le reste du classement n'est pas modifié.  
**Article 45.**  
Les combats durent 10 minutes pour les seniors et les juniors, 6 minutes pour les cadets, 4 minutes pour les minimes et les benjamins.  
Ils peuvent être fixés par le directeur de combat à 6 minutes pour les éliminatoires et les demi-finales SENIORS et JUNIORS, à 4 minutes pour éliminatoires et les demi-finales CADETS, à 2 minutes pour les éliminatoires et les demi-finales BENJAMINS ET MINIMES.  
**Article 46.**  
Le gain du combat peut être obtenu par L.A.M.M. ou par points ou par abandon de l'un des adversaires.  
S'il se produit par L.A.M.M. le vainqueur est désigné avant la limite et dès qu'il se produit.  
Le classement de la catégorie est obtenu par éliminatoires directes.  
Le nombre de lutteurs classés est prévu par l'article 42 des présents règlements.  
Le vainqueur de la catégorie est le lutteur qui a participé à toutes les éliminatoires, demi-finales et finales sans avoir été vaincu.  
**Article 47.**  
L'arbitrage est assuré par UN arbitre qui doit circuler pour suivre utilement les combats.  
L'arbitre doit arrêter le combat pour avertir

intelligemment le lutteur qui vient de commettre une faute.

**Article 48.**  
Le résultat est proclamé par le Bureau des Juges, à la majorité des juges sur examen des résultats remis par l'arbitre.  
**Article 49.**  
Le bureau des juges est constitué par trois arbitres, dont le directeur des combats.  
**Article 50.**  
Les juges interviennent éventuellement pour formuler des avertissements.  
**Article 51.**  
En cas de combat nul, il y a prolongation de cinq minutes pour les SENIORS et les JUNIORS de trois minutes pour les cadets, d'une minute pour les Benjamins et les minimes.  
En cas de combat nul à la prolongation, il y a reprise et la décision est donnée au premier tombé.  
**Article 52.**  
Chaque faute donne un avantage d'UN POINT à l'adversaire de celui qui la commet. L'arbitrage ou le Bureau des Juges avertissement intelligemment le lutteur à chaque faute sanctionnée.  
Trois mêmes fautes sanctionnées conduisent à la disqualification.  
**Article 53.**  
La "non combativité" est une faute qui sanctionne le refus d'attaquer ou la position prolongée qui met l'adversaire dans l'impossibilité d'attaquer.  
**Article 54.**  
La Brutalité est une faute qui sanctionne les coups de pieds irréguliers, les coups de genou, les strangulations, les coups de bélier, et la reprise du combat après tombé, sans poignée de main RECIPROQUE.

CATEGORIES D'AGE		CATEGORIES DE POIDS	
BENJAMINS	: 11 et 12 ans dans l'année	26	29 32 35 38 41 44 48 52 et + de 57 kilos
MINIMES	: 13 et 14 ans dans l'année	33	38 41 44 48 52 56 63 65 et + de 65 kilos
CADETS	: 15 et 16 ans dans l'année	44	48 52 56 60 65 70 75 81 et + de 81 kilos
JUNIORS	: 17 et 18 ans dans l'année	48	52 56 60 65 70 75 81 87 et + de 87 kilos
SENIORS	: à partir de 19 ans	52	57 63 70 78 87 97 et + de 97 kilos



intelligemment le lutteur qui vient de commettre une faute.

**Article 48.**  
Le résultat est proclamé par le Bureau des Juges, à la majorité des juges sur examen des résultats remis par l'arbitre.

**Article 49.**  
Le bureau des juges est constitué par trois arbitres, dont le directeur des combats.

**Article 50.**  
Les juges interviennent éventuellement pour formuler des avertissements.

**Article 51.**  
En cas de combat nul, il y a prolongation de cinq minutes pour les SENIORS et les JUNIORS de trois minutes pour les cadets, d'une minute pour les Benjamins et les minimes.  
En cas de combat nul à la prolongation, il y a reprise et la décision est donnée au premier tombé.

**Article 52.**  
Chaque faute donne un avantage d'UN POINT à l'adversaire de celui qui la commet. L'arbitrage ou le Bureau des Juges avertissement intelligemment le lutteur à chaque faute sanctionnée.  
Trois mêmes fautes sanctionnées conduisent à la disqualification.

**Article 53.**  
La "non combativité" est une faute qui sanctionne le refus d'attaquer ou la position prolongée qui met l'adversaire dans l'impossibilité d'attaquer.

**Article 54.**  
La Brutalité est une faute qui sanctionne les coups de pieds irréguliers, les coups de genou, les strangulations, les coups de bélier, et la reprise du combat après tombé, sans poignée de main RECIPROQUE.

**Article 55.**  
Le tombé déloyal est une faute qui sanctionne le geste du lutteur qui fait volontairement toucher son bras ou son genou au tapis pour parer à une attaque.

**Article 56.**  
La "hors jeu" est une faute qui sanctionne la saisie des poignets de l'adversaire ou de toute partie de son corps non couverte par la chemise et les prises portées au-dessous de la ceinture avec les mains.

**Article 57.**  
Il est interdit de croiser les doigts pour contourner son adversaire.

**Article 58.**  
Il est interdit de poser la main à terre pour contrer une attaque.  
Le directeur de combats, le bureau des Juges et l'arbitre peuvent disqualifier le lutteur à la première de cette faute grave qui est la conséquence d'accidents.

**Article 59.**  
Le lutteur ne peut en aucun cas discuter les résultats du combat avec l'arbitre, le bureau des juges ou le directeur de combat, pendant la compétition sous peine de disqualification sans appel.  
Il peut demander par contre, que le litige soit étudié par le Jury d'appel.

**Article 60.**  
En cas d'accident, le combat est suspendu. Le directeur de combat décompte le temps. Il consulte le médecin qui décide si le lutteur peut reprendre le combat.  
L'accidenté a droit à un maximum de cinq minutes pour récupérer pour ce combat.  
Au delà de 5 minutes, son adversaire est désigné vainqueur par abandon.

# DECOMPOSÉ DE PRISES DE LUTTE BRETONNE

7<sup>e</sup> DARGREIZ

DARGREIZ KROAZIET DRE DU



5<sup>e</sup> DE SKOAZ

AN DEOL DRE DU

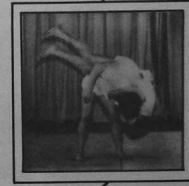
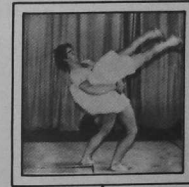


3<sup>e</sup> DE GAR

AN LAOL BIZ ERVAO



déplacement



projection accompagnement

le lamm



maître de l'art  
art et qualité bretonne

Atelier St Ronan  
Les plus beaux Plâtriers à la main  
**madeleine poivre**  
ARTISAN  
Locronan Sud-Finistère



ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT



**JEAN BERNARD**  
Rue de Châteaulin  
29 5 - CHATEAUNEUF-DU-FAOU  
Tél. 1.85

LA GRANDE MARQUE



HAUTE QUALITE

CONSTRUCTION D'APPAREILS POUR INDUSTRIES ET CUISSONS

Construction et Vente de Matériel pour RESTAURANTS, COLLECTIVITES, CHARCUTERIES, etc...  
FOURNEAUX • FOURS • FRITEUSES • ARMOIRES TABLES CHAUDES  
PLONGES • EPLUCHEUSES • BALANCES • TRANCHEURS • HACHOIRS • ETC.

USINE C.A.P.I.C. - 18, AVENUE SAINT-DENIS - QUIMPER - Téléphone 18-46 et 17-88



M'hen tou da c'houren gant lealed  
Hep trubarderez na taol fall ebet  
Evit va Enor ha hini va Bro  
En testeni eus va gwiriegezh  
Hag evit kendalc'hi kiz vad va zud koz  
Kinniga a ran d'am c'henvreur va dorn ha va jod

Traduction du Serment en Français  
Je jure de lutter en toute loyauté, sans traîtrise et sans brutalité, pour mon honneur et celui de mon Pays, en témoignage de ma sincérité, et pour suivre la coutume de mes ancêtres, je tends à mon adversaire, ma main et ma joue.

SALAISSONS DE BRETAGNE

**L. Caugant**

Tél 95

ROSPORDEN

29 S



Entreprise **LE GALLIC Frères**

*Carrières - Transports - Matériaux concassés - Toutes Granulométries*

**GOURIN**

Tél. : chantier 38 - domicile 137

*DROGUERIE - PEINTURE - PLASTIQUE*

**LE FLOC'H Frères**

56 - **GOURIN**

*CAMPING - SPORTS - CHASSE - PÊCHE*

**LOUIS DERVAL**

56 - **GOURIN**

*Tous les matins*

*les SPORTIFS liront*

*régulièrement dans*

**OUEST - FRANCE**

*toutes les nouvelles*

la lutte bretonne

c'est une conjugaison de prises

qui crée la lutte à chaque combat et la renouvelle

qui véhicule un état d'esprit

de vieux rites

un héritage de science et d'honneur venu du fond des âges

des lutteurs qui font face à des situations toujours nouvelles

de la gravité mais la gravité des lutteurs n'exprime pas elle toute seule

cet état de choses car la gravité des spectateurs la prolonge.

Les prises de lutte ce sont le vocabulaire d'une langue.

Puisse-t-elle être de plus en plus vivante pratiquée et entendue par le plus grand nombre.

Mikael andré





CARROSSERIE AUTOMOBILE  
— TOLERIE —

**F. TOUTOUX**

"AU BON COIN"

CHATEAUNEUF-DU-FAOU - Tél. 1-10

**MARBRE UNIVERSEL**

Peinture sous cabine étuvée

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

LA BANQUE  
A VOTRE SERVICE  
PARTOUT EN FRANCE

1700 GUICHETS

Agences à BREST ET QUIMPER

Bureaux à : Châteaulin, Concarneau, Douarnenez, Le Guilvinec,  
Landerneau, Morlaix, Pont-l'Abbé, et St-Pol-de-Léon

Filiales et Correspondants dans le monde entier



" L'assurance "

**CABINET J. COCHARD**

PLACE DU MARCHÉ - 29 S - CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Tél. 2 lignes 2.51 et 0.40

Agent Général Fondé de Pouvoirs du Groupe des

**" URBAIN E "**

## OÙ S'ENTRAINER ?

<p>skol speit ecole publique s 29 spézet</p>		<p>skol gourin maison des jeunes et de la culture 56 GOURIN</p>
<p>skol kemper SECTION saint-charles kerjeunteun quimper</p>		<p>skol kemper SECTION lycée tech. ergat armel quimper</p>
<p>skol ar faoued ecole publique 56 le faouet</p>		<p>SECTION de blain 44 fay DE BRETAGNE</p>
<p>Le Comité de Bretagne s'engage à étudier, toute demande justifiée qui pourrait lui être faite, de promouvoir ou d'assurer un entraînement de lutte. Il s'agit, bien sûr, qu'un minimum de sportifs soit intéressé par la lutte. Ceci s'adresse, tant aux sportifs à titre individuel, jeunes et "moins jeunes" (pour la création de club) qu'aux collectivités, et aux groupes constitués, Clubs sportifs, comités d'entreprise, maisons de jeunes, maisons de la culture, écoles d'enseignement technique ou général, publiques ou privées. Les intéressés peuvent aussi s'entraîner dans les clubs ci-contre, auprès desquels ils peuvent se renseigner sur les heures et jours d'entraînement. Il leur suffira, de souscrire leur licence qui comprend l'assurance de la Mutuelle Nationale des Sports, et d'acquiescer leur Chemise. Ils pourront aussi souscrire une assurance complémentaire, qui est facultative, et réservée aux "salariés".</p>		
<p>skol ROSPORDEN maison des jeunes penn ar pont s 29 ROSPORDEN</p>		
<p>skol kastell nevez ecole publique s 29 châteauneuf- du-faou</p>		

CONSERVES

**NICOLAS**

29 S - ROSPORDEN

SOCIÉTÉ

FINES SPÉCIALITÉS  
DE CORNOUAILLE  
AU BEURRE

**FINCKER**

des Ets Picard - 29 S - ROSPORDEN

MANUFACTURE DE CHAUSSURES

**Rex LE ROY Frères**

29 S - ROSPORDEN

Pour toutes vos graines de semences  
et pommes de terre de sélection

**Ets Paul LE GRAND**

QUIMPERLÉ - LORIENT - HENNEBONT

Toutes les

Nouvelles Sportives

dans

**LA LIBERTÉ DU MORBIHAN**

## AR GOURNOU



Digor ra ar gournou... Postik koz, giz bep bla, a ziskrog diouz ar c'herl an tamm butun kenta ; e dok en e zorn keiz hag e vrec'h deou zavet, ober ra tro al lis ha den n'en deus kavet vit laret : "chom'n ho zao, Postik, ha me ia d'eoc'h !" Red eo but m'hen ergas ! dihelp giz bleiz koat-loc'h vit krogi e Postik, guehall enor ar vro, ken doujet'n e amzer gant gournerien an dro.

Hervez ar barz Brizeuk, an hani'n eus kanet, gant kemend a zudi, giziou ar Vretoned, ne gaver ket er vro, e mesk ar c'hournerien tud evit kilbenni ouz Postik ha Kristen. Ne oa met paotr Guiskri, lëshanvet Toupard-Bras, vit lakat var o c'hein roudennou ar ietot glas. Ema ar mouchouriou oc'h ober tro al lis ; tapet ho frot, Beuzik, founnus eun tamm polis ! Greit d'ar re zo arak daoulina var ar prad, egiz-se re zo drevn a welo pep krogad. Lod a stank o diouskoarn, ne glever en dro d'eoc'h met "Chom'n ho zao, paotr Ioun ! Chom'n ho zao, paotr Kristoc'h ! Chom'n ho zao, paotr Guiskri ! Chom'n ho zao, paotr Ponden ! Diströit gant ho mouchour rak kavet peus ho ten ! " Da biou e iet, Kristoc'h ?

- Fidou ! Joz, n'ouzon ket, eur pikol penn en deus, eus Guiskri eo, me gred ; lopez e rer an'hon, taol-chans eur sinori, rak da rei lëshanvou n'eus ket giz re Guiskri ; met ma n'eus nemet nerz, egiz am eus klevet, start e vo d'hon c'hoari ouz eur gourner triket ; red eo d'hon but kalet, egiz eur maout-pressour, ma ne bleg e ziouc'har didan va c'hiked skourr, Ekreiz ar c'hrogadou, brema n'eus ket unan gwest da blijout muioc'h da vras ha da vihan : tro-var-dro d'e gonsort, Paotr Kristoc'h a wilgamm, met giz eur marc'h miler pleget didan e zamm, lopez a skin e zent hag a oask brusk Kristoc'h. Red eo, eme ar Mer, o diskrogi pelloc'h. Kentiz an daou c'hourner, ken prest da c'houlenn dour, a bella diouz al lis gand o hanter-mouchour.

- Varlerc'h ar mouchouriou, an tokou ra an dro ; gueleit rer o sevel gournerien vras ar vro : Paotr Meil-Pont, Gueguan-Bras, Ioun Hervez, Ian Naelou, Boulben Bomin-Bihan, Haskoad, Loeiz Nihuellou. Re Skær, par ma c'hellont, a veul o c'henvroiz Rak ma'z int bet galvet da c'hourenn da Bariz, ha m'o deus diskouezet ne oa e bro ebet da zistag d'eoc'h eul lamm lapouzed ken triket. Re Guiskri, d'an tu-all, a zav o mouez ivez hag a lar e kaver oc'hpenn dek'n o farrez hag a zo vit c'hoari, er c'hiked skourr ha zonn, ouz Naelou hag Hervez, Gueguan ha Paotr Meil-Pont. Epad ma ziviskont o jilet, o chupenn, lopez var he goañze, a grign e damm perenn. Daoust var he c'hoant bras en deus d'ober c'hoaz eur c'hrogad, chom ra da welet Loeiz o rei e daol bez-troad. Ma ne za ket eun tok, em'han, da Zant Tudal, ar maout a lei genimp, pe vo ket mat ar stal ! - An tokou Moulou-hir, holl and dud a vez-bro a heuilh ar gournerien kenkous ha re ar dro - Holl gournerien Guiskri, n'eus ar Morbin d'o zo ; Re Skær, ar Finister, dreist pep tra Kerjegu, ha ma n'o deus gajou, eur c'hos pezig argant, deit eus ialch' Kerjegu, rei vad d'ezo vit koan.

**Ets F. BEGOT**

Route de Brest - QUIMPER - tél. 95-09-33

Toutes Marques

**PNEUS**

Toutes Dimensions

Rechapage - Réparation - Equilibrage - Station de Contrôle du Train Avant

Concessionnaire : **BARDAHL** - Peinture **CORONA** - Batteries **OVERLAND**

Toute la manutention : Roues - Roulettes - Diabes - Chariots - Brouettes  
Elévateurs - etc...

Vente directe à tous usagers

## LE TÉLÉGRAMME

DE BREST ET DE L'OUEST

vous donne toutes les

*Nouvelles Sportives*

**SUPER-MARCHÉ**

**OSKERA**

Rue de la Gare

29 S - CHATEAUNEUF-DU-FAOU

EUROGROUPE

voutont e mesk ar gournerien, pad ma hop re Guiskri : "N'e ket lamm ! Kostien !" Evit lakat eur peuc'h, ar Mer hag e oac'hed o deus bet gant Doue holl ar furnez zo red. Kement-ma, marteze, a vo kavet iskis : hirio an de, er Skaer, kaout a rer c'hoaz justis ! Ha pep gourner'n em denn trezeg e vignoned 'n eur laret ma eurus gand ar pez en deus bet.

- Setu ar c'hrogad bras... ar maout a ra an dro : krog er stag, Guegan-Bras gand e droatad baro a c'houlenn ne vern piou eus Gourin hag ar Faout evit c'hoari gantan ebarz "pegad-ar-maout" "...Ma ve bet loun Hervet, Duval pe lann Naeïlou a ve bet krog er stag, eme Loeiz Nihuellou, krenet'm ize taol, chans raok laret." chom'n ho-zao ! Met Guegan, me gred oalc'h, ne vern pegen krenv eo, ma n'eus houarn na dir egiz askorn morzad ne chomo ket'n e zao varlerc'h, va zao bez-troad. "Chom'n ho zao Guegan Bras, chom'n ho zao, me ia d'eoc'h" - "Ah ! bastagn ! Guegan-Bras, eme loun Penn-Koad-Loc'h, Kavet ho peus ho tén ! Gand ho pouez daou c'hant liour e baskul ar Veil-Ne, c'hui hen dalc'hfe e skourr ; Met'n eur c'hrogad gouden, giz ar ronfi Goliat, gand ho konsort bihan steujet e vec'h moarvat !"

- Holl an dud zo zouzet o welet Nihuellou... Joz Gorvan, Filis Berr, Loeiz Klec'h, lann Nivinou, Korantin ha lann Rest, difennourien bourc'h Skaer, ne larant mui eur grik, o beg chom digor kaer, Joz Kersulek a lar, egiz tao hep c'hoarzin : "eur c'hrogad, paotred paour, tre sparfell ha drak-bin !" Araok kemer o c'hrog, ober reont zin ar groaz : Ah ! eme, Kristoc'h Beg, kreno ra Guegan-Bras. Ouz e gonsort iaouank n'en deus med eur flac'had, met mont a ra tao drevn gand aoun eus e vez-troad. Paotred Guiskri a skout, ha re Skaer a respont : "Dalc'h-ta, Loeiz Nihuellou ! Dalc'h-ta marc'h bras Meil-Pont !" En dro da barrez Skaer, ne vo ket kavet kri nag pa iefe hirio ar maout gand re Guiskri ; eun dudi eo gueleit eur paotr a uigent vloaz o lakat var e gein eun oqr giz Guegan-Bras ; ouspenn, var an tokou, lann Naeïlou ha Hervet o deus diskoet d'an holl oant paotred vat bepret. Plom egiz eur post-kleud, Loeiz a glask gand e droad, liual zeul Guegan Bras daoubleget us d'ar prad.

Pe gred en deus, kavet varnezan hed e c'har, gand herr eun tamm moutad a zav eus an douar. Tosteit ta, Guegan-Bras, e hoper tro-var-dro, greit eun tamm zao d'ho kein, diskoet liou ho paro. Pa'z eo skuiz Guegan-Bras o tenna d'an tu drevn, hei ! la. Moris Bodet, touchant e iei d'an traon ! Ne oa ket gand Moris e ger peur-lavaret pa weler Guegan-Bras var e gein astennet. Skanv, dibill ha zeven egiz eul logodenn, hep rogentez ebet, Nihuellou zav e benn. Ar Mer hag e oac'hed, an Aotrou Kerjegu, Guegan-Bras e unan a ra d'ezan dioustu eun dornad karantez. Etre Skaer ha Guiskri, n'e ket eur maoutig-lann a lako kasoni Guegan ha Nihuellou, raok dilezel ar prad, a stoko o guereenn evel daou vignon mat, ha maoutig stank-Audren, e guerniou Zant-Tudal, a beuro benn arc'hoaz hep tourtal ar re-all. Raok dilezel bourc'h Skaer, ar re gar ar biniou, vit displeg o diouc'har, ra eun droiad

pe diou. Goaz a-ze d'ar merch'ed, guisket e mod Guiskri, vo gueleit kreiz ar fest o sevel beg o fri ! Diskoet vint gand ar bez, benn disul'n o farrez ha gortoz rint o zro vit dougen ar Werc'hez ! Nag e verv o c'halon pa glevont ar biniou, n'hellont fichal o zroad nemed en eurejou ; setu perak eta, da loun Pardon San-Per, ne vefe ket greit fest panevit merc'hed Skaer. Kement-se na vir ket ouz re Skaer da gredi eo bemdez o merch'hed ken fur ha re Guiskri, ha goall fall vo an traou gant Kaoutin Kerbastiou ma ia d'ober e choaj en tu-all d'ar C'hleuniou. Holl an dud renket mat, ar re gar o repoz a gemer hent ar ger araok toullig-an-noz, ne weler en taorniou, o ruzal ha lipat, med ar re zo boazet da gousket el lennad ; ha c'hoaz d'ar meurz vitin, pa zigouezont er ger, keuz o deus alies but re zaleit er Skaer. Betag ar Pardon-all, e pep lec'h vo klavet : par da Skaer ha Guiskri n'eus diou barrez ebet, hag er c'hentan brezel, Guiliou rei zellou du ma wel Skaer ha Guiskri o diou er memes tu !

Pierre MARTIN

PRODUITS DU SOL

**BOULOUARD**

29 S - SPÉZET

GARAGE - TOLERIE - PEINTURE

**Floc'hlay**

**Station Elf**

29 S - EDERN

**"CHASSE ET PÊCHE"**

Place Saint-Michel - 29 S - CHATEAUNEUF-DU-FAOU - Tél. 2.48

TOUS TRANSPORTS - DÉMÉNAGEMENTS

Sté des Transports **L. TANGUY**

2, Avenue de la Gare - QUIMPER

ÉTABLISSEMENTS



**MANUFACTURE DE VÊTEMENTS**

1, rue de Kergariou - QUIMPER

tél. 3.74 - 19.74

R. C. 55 B 10

(1) et si je cite ici, dans le but d'informer les jeunes de leur possibilité de s'entraîner, les entraînements de la F.A.L.S.A.B. c'est pour exprimer notre seul et unique souci de servir le sport, et la lutte bretonne.

Carhaix : Yves Vaucher, rue de l'Aqueduc Romain et Gilbert Nicolas, 8, rue Ricou.

Brest : Jean-Michel Cren, lycée technique de Kérichen et Marcel Jaouen, 19, rue de Valmy.

Quimper : Henri Guillemic, 28, rue Ty Roux.

Douarnenez : Paul Le Joncour, 11, rue Gabriel Castrec.

Arzano : Pierre Quéré, Le Moustoir.

L'gastar : Roger Lapesquer, Le Reste.

Lorient : André Nestour, 148, rue de Belgique, Keryado.

Guiscriff : Joseph Jamet, Hirgoat.

Elven : Henri Oillie, cité Plein Ciel, bât. H. n° 307, Vannes.

Plounévez-Moëdec : Georges Donval, Guerlédan.

Ploumilliau : Jean-Claude Le Norman, Lanbouck.

Lannion : Alexandre Guistrennec, 23, rue de Pors-an-Prat.

Guingamp : Jean Lucas, bourg de Plouisy.

Rennes : Jean Ollivier, 24 bis, rue Marteville et J.-P. Monnier, 117, rue de Fougères.

Redon : Jacques Lesouef, 3, rue des États de Bretagne.

Nantes : Patrick Berthelot, 4, rue de Tharon.

N.-B. les séances de lutte bretonne sont gratuites.

## Le mot du président

Notre action est née en 1964 d'une contestation. Nous ne rendrons jamais mesure trop grande de reconnaissance au Docteur COTONNEC, fondateur de la F.A.L.S.A.B. et à son action.

Mais nous contestons, et contestons toujours à la F.A.L.S.A.B., sa ligne qui n'est pas animée de soucis sportifs exclusifs, et sa conception du sport.

En 1964, nous étions quelques-uns à entreprendre cette aventure, et la lutte BRETONNE en était, elle, au XIX<sup>e</sup> siècle. Ni écoles de lutte, ni enseignement, et des lutteurs motivés trop souvent par l'argent, qui dénaturaient l'esprit sportif de la lutte.

Yann Brekiliem a saisi, d'une façon précise, l'esprit des lutteurs bretons : "Tout pour les Bretons est prétexte à se lancer des défis et à réaliser : les travaux des champs... les jeux, la lutte... Ce goût si vif de la compétition n'a d'autre mobile, que l'amour propre. Point n'est besoin d'offrir au vainqueur de prix somptueux, ce qu'il convoite, c'est la gloire d'être reconnu le meilleur, et il mettra toute son ardeur à disputer un bout de ruban ou un mouchoir".

Cela, nous l'avons compris dès 1965, et ce sont les lutteurs eux-mêmes, qui décidèrent de supprimer les "prix", et de confier au comité le soin de répartir entre les clubs les capitaux nécessaires à l'équipement, et à prévoir les réserves nécessaires au financement des tournois, des compétitions et de la gestion.

C'est aussi en 1965, que le Comité Bretagne-Anjou-Poitou de la Fédération Française de Lutte nous a accueillis, et que nous avons trouvé en Raoul MORICE, son regretté Président, un amateur dévoué à la lutte bretonne. En même temps, se sont trouvés reconnus, en tant que SPORT, la lutte bretonne, et en tant que SPORTIFS, les lutteurs bretons. L'Institut national des sports s'ouvrait à eux, peu de temps après, en janvier 1966.

Nous étions conscients, en entrant dans cette voie, de prendre le risque de dissoudre définitivement l'esprit et le technique de la lutte bretonne, puisque celle-ci, régie jus-oral, n'avait pas de "mètre-étalon". Mais il était parfaitement clair, qu'elle était plus encore menacée de disparaître dans la médiocrité. C'est pourquoi, pendant ce temps, le travail acharné et décidé de notre technicien, Patrig Ar Goarnic, faisait en sorte que s'ouvrirent des écoles de lutte dans toute la Bretagne. Il menait de pair avec cette participation active à l'entraînement, des recherches historiques, sociales et techniques, la définition des règlements, et de la pédagogie qui lui est propre.

Ceux qui nous reprochent aujourd'hui d'être affiliés à la F.F.L. et aide par elle, ressemblent à des mouvements culturels bretonnants, qui auraient obtenu l'enseignement du Breton à l'école, et qui le refuserait.

Notre ambition est de donner à la lutte bretonne la place qui lui revient. Nos erreurs à ce sujet furent à la mesure de nos ambitions.

Nous ouvrimmes, en effet, à chaque désir exprimé, ici et là, des écoles de lutte. Souvent sans moyen matériel, sans salle et sans tapis. Nos économies s'épuisèrent dans l'achat de matelas réformés, et nous les transportions d'un lieu d'entraînement à l'autre, sur la galerie de la voiture. C'est ainsi que vécurent et disparurent pour des raisons diverses : QUIMPER-PALESTINE, PLOMÉUR, PONT L'ABBE ELLIANT, MOELAN SUR MER, RIEC SUR BELON, QUIMPER-OMNI SPORTS, BOLAZEC, SCAER, et la dernière en date ROS-TRENEC.

Nous avons ainsi formé près de 600 lutteurs. Mais il subsistait heureusement les meilleurs qui ont profité ainsi, de nos expériences, et des moyens matériels acquis par le travail de tous.

ROSPORDEN qui a presque cinq ans : CHATEAUNEUF DU FAOU, SAINT GOAZEC, SPEZET, LE FAOUET, FAY DE BRETAGNE, QUIMPER Lycée technique, QUIMPER Saint Charles, et dans le cadre de la Maison des jeunes et de la culture, avec un équipement magnifique, GOURIN.

Le fait nouveau le plus important est l'entrée de la lutte bretonne dans l'enseignement public et privé. Nous pensons que c'est dans cette voie, que nous trouverons la ligne la plus naturelle à l'expansion de la lutte. L'Académie de Rennes nous apporte maintenant les meilleurs encouragements, et il faut qu'il soit su de tous, que les directeurs d'établissements scolaires ont toute liberté pour accueillir des activités sportives au sein de leurs établissements. Il faut qu'il soit su aussi, que la lutte figure au programme

sportif des établissements scolaires, et qu'il ne manque souvent que des moniteurs pour en assurer l'enseignement. Notre comité régional fait appel à ces moniteurs et professeurs d'éducation physique pour leur permettre de se perfectionner ou d'apprendre les luttes.

Depuis décembre 1967, la Fédération Française de Lutte, dans le cadre d'une décentralisation, a autorisé la création du COMITÉ DE BRETAGNE. Cela se justifiait par l'essor véritable de nos clubs et la progression de nos licences. Le comité de Bretagne est un organisme régional créé par les clubs affiliés dans le but d'aider au développement de la lutte. Le comité organise les championnats et compétitions, et assure avec les moyens culturels dont il dispose, la plus large connaissance possible, auprès du public, de notre sport.

Les clubs sont des organismes locaux, constitués en association de la loi de 1901 et régis par les statuts d'associations sportives actuellement en vigueur. Il appartient aux responsables locaux de mettre en place les entraînements, avec les horaires qui conviennent le mieux ; d'organiser des tournois et des démonstrations, car pour faire connaître la lutte il faut la montrer ; il s'agit surtout de la faire connaître aux jeunes ; de leur demander si ils connaissent le club de lutte et pourquoi ils n'y viennent pas ; d'être attentifs aux besoins des comités des fêtes qui attendent souvent que l'on aille leur suggérer d'organiser des luttes. Les fêtes d'éta et de plein air sont populaires et saines et il suffit parfois, de faire publiquement l'entraînement, sérieusement, régulièrement.

La plupart des clubs ont pris aujourd'hui leurs affaires en main, car ils sont justement convaincus que le comité ne peut pas tout faire, et que lorsqu'ils veulent faire quelque chose, il est là pour les aider et les conseiller si le besoin s'en manifeste.

Et, derrière le comité régional, derrière les clubs, il y a les lutteurs, qui par leur façon d'être et de vivre, donnent envie aux jeunes de devenir eux mêmes des lutteurs ; et par l'intérêt qu'ils manifestent, et par leur participation, encouragent leurs dirigeants à poursuivre un chemin qui n'est pas toujours facile, mais au cours duquel ils trouvent toujours la satisfaction d'avoir entrepris et parfois de réussir.

Le dernier colloque qui nous a réunis avec le comité directeur de la F.F.L. révisés par le Président GUERIN, l'entraîneur national BALLERY, et le secrétaire général GOLD-MANN, avait pour participants notre comité régional, le comité d'Île-de-France et les clubs de lutte bretonne de la région parisienne maintenant tous affiliés à la F.F.L. Il a été décidé d'intégrer le plus parfaitement possible la discipline bretonne au sein de la Fédération. De ne plus faire bande à part, et de déposer inutilement de l'énergie, à œuvrer dans tous les sens et dans le désordre.

Nous avons également décidé de mettre au point un règlement national de la discipline bretonne. Pour cela, l'assemblée générale prochaine de la F.F.L. désignera deux techniciens de la lutte bretonne à la commission technique fédérale.

Nous avons dit clairement à la F.F.L. que nous entendions que soit respectées les traditions de notre lutte ; mais aussi, que nous ne prétendrions jamais qu'il soit nécessaire d'être Breton pour la pratiquer. Notre position n'a pas changé depuis 1964 et c'est là encore l'ambition que nous avons pour la lutte bretonne qui conditionne notre position.

La lutte bretonne, qui fut un SPORT avant que la notion de sport n'existe, n'a pas de concession à faire pour devenir un SPORT MODERNE. Les lutteurs quant à eux, avaient une concession à faire pour devenir des sportifs amateurs, dans les termes définis par le comité international olympique ; lutter pour le plaisir de lutter et être reconnu le meilleur. Si nous sommes conscients de la responsabilité qui est la nôtre pour le sport qui est celui de nos ancêtres, nous n'entendons pas nous en réserver l'exclusivité jalouse, ni empêcher à quiconque de la pratiquer.

Nous savons que la lutte bretonne, renferme un esprit, qui est authentiquement breton, et c'est cela, que nous voulons garantir et sauver. Mais si cet esprit convient à des hommes qui ne sont pas nos Bretons, nous ne pouvons que les encourager à y participer.

Car cet esprit de compétition, est un esprit de loyauté, de dignité et d'honneur. Et ce sont là, des valeurs que nous sommes fiers de puiser dans notre civilisation celtique.

Michel ANDRE,  
Président du comité de Bretagne de la F.F.L.

## " TOUL DIWEON "

Près ROSPORDEN - Tél. 4 à Tourc'h - 29 5

CAFÉ - RESTAURANT - **DANCING**

Mariages Repas d'affaires et de familles Banquets

SOL

DÉCOR

**L. GESTIN**

Rue Sadi-Carnot - 29 5 - ROSPORDEN  
Tél. 2.65

Moquette - Tapis sur Feutre - Dalles  
Ponçage de Parquets - Vitrification



**M. C.**

**MIROITERIE DE CORNOUAILLE**

Ergé-Armel

Tél. 94.40-76

QUIMPER

EXIGEZ  
NOTRE MARQUE

Pâté de Campagne  
**CREIS-KER**

CHARCUTERIE BRETONNE

Ets Georges **TALLEC**

29 5 - BANNALEC

à paraître prochainement  
de PATRIG AR GOARNIC

## la définition technique de La lutte Bretonne l'histoire les traditions l'esprit

Bibliographie de la lutte bretonne

Un vieux sport renaissant  
La lutte bretonne à Scaer  
(édition B.A.S.)  
Contribution à l'étude du  
folklore bas-breton  
cartes postales

J.Y. CRESTON  
J.Y. CRESTON

Dr J. ANTHONY  
J. VILLARD Quimper

Ouvrages contribuant à la connaissance de la  
lutte bretonne :

GENESE des SPORTS  
HISTOIRE du SPORT  
TOUTE LA LUTTE  
Paysans bretons au XIX<sup>e</sup> siècle  
SONJENNOU EUR C'HERNEWAD  
LES DERNIERS BRETONS  
BRETAGNE D'HIER  
BREIZ IZEL  
VOYAGE EN BASSE BRETAGNE  
CHRONIQUE BRETONNE  
VOYAGE DANS LE FINISTERE  
LES BRETONS chant VII  
BARZAZ BREIZ  
SKAER HA GUISKRI

FLOCH'MOAN  
Bernard GILLET  
BALLERY  
Y. BREKILIEN  
Dr COTONNEC  
SOUVESTRE  
LEON LE BERRE  
ALEXANDRE BOUET  
AMBROISE PARE  
GIONWARC'H  
CAMERY  
BRIZEX  
DE LA VILLEMARQUE  
Pierre MARTIN

Le Président\* de l'Académie des sports bretons BRUG BREIZ REIZ UNANET evit ar GOUREN, \*Patrig ar Goarnic, fait appel aux personnes qui possèdent des documents, quels qu'ils soient textes, revues, coupures, cartes postales, photographies, gravures, et les prie de vouloir bien lui faire connaître l'existence de ces documents ; les lui proposer ou lui permettre de les consulter.  
Ecrire :  
Kergoanet Vihan SAINT-GOAZEC S. 29.

Entreprise de Travaux Publics

# Jean ROHOU

Activité sur toute la région ouest

Place de la Gare CARHAIX Tel. 265.266

## Bosson

TOUJOURS A L'AISE  
AVEC UNE  
CHEMISE PAIMPOLAISE

PRODUCTION BRETONNE

SECURITE

## SAVIDAN

QUALITE

MAITRE TEINTURIER BLANCHISSEUR

super nettoyage a sec en 90mn

Tel 108

Place de la mairie

CARHAIX

specialite teinture daim cuir

TOUS LES IMPRIMES  
de la carte de visite  
a la grande affiche  
noir et couleur

## IMPRIMERIE LE BRETON

9, rue de la Tour d'AUVERGNE

29 N CARHAIX TEL 3 63

## OPTIQUE GUEZILLE

S.29 CARHAIX



Station service ELF  
Mecanique Peinture

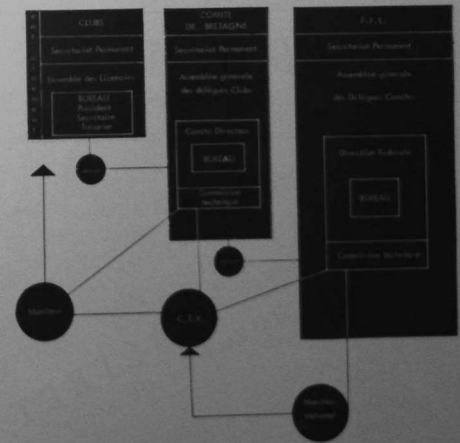
15 route de Brest  
CARHAIX

CARROSSERIE AUTOMOBILE

## Jean ALLAIN



de gauche à droite : Michel ANDRE, Gérard ALLART, Docteur G. DESSE, Christian POUPON, Patrig ar GOARNIC, du comité de Bretagne de la F.F.L.



**" La Paternelle "** **Albert SCOUARNEC**  
Assureur - Conseil 29 S - Châteauneuf-du-Faou

**" AUBERGE DU SAUMON "**  
PONT-POL sur la D. 72 à 5 kms de Châteauneuf-du-Faou  
Tél. 101 à Saint-Thois

TOUTES ASSURANCES | Accident  
Incendie  
Vie  
Tout crédit

**J.-J. PICHON**  
55, place du Marché - 29 S - CHATEAUNEUF-DU-FAOU - Tél. 2.34

**TRANSPORTS FRIGORIFIQUES** BRETAGNE - CENTRE - OUEST  
SUD - OUEST — PYRÉNÉES

**Transports L'HARIDON s. a.**  
29 S - CHATEAUNEUF - DU - FAOU  
Volailles - Salaisons - Produits Laitiers et Avicoles

AGGLOMÉRÉS toutes dimensions pleins et creux

**Jean BERNARD**

Rue de Châteaulin - 29 S - CHATEAUNEUF-DU-FAOU - Tél. 1.85

FERRONNERIE - SOUDURE  
ARC - AUTOGENE  
**Jean MALTRET**  
CHATEAUNEUF-DU-FAOU



le lamm

7.12.1988

Nous espérons que cette Plaquette vous apporte un intérêt nouveau. Elle a pu être éditée grâce au concours généreux des différents souscripteurs dont les noms suivent :

- |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Liberté du Morbihan                                                                                                                                                                                  | Ouest France                                                                                                                                                                                                                       | Le Télégramme                                                                                                       |
| BREST                                                                                                                                                                                                | GOURIN                                                                                                                                                                                                                             | RIEC SUR BELON.                                                                                                     |
| Hotel des Voyageurs<br>Guillon : Sauna                                                                                                                                                               | Derval<br>Hôtel de Cornouaille<br>Gourinoise<br>Hourman<br>Montaufray<br>Le Floc'h : peinture<br>Marchand<br>Cozic<br>Le Leannec<br>Gallic                                                                                         | Mélanie.                                                                                                            |
| CARHAIX                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                    | ROSPORDEN                                                                                                           |
| Lamy<br>Riec : électricité<br>Guezille<br>Allain : Elf<br>Rohou<br>Savidan<br>Bosson<br>Le Breton                                                                                                    | QUIMPER                                                                                                                                                                                                                            | Caugant<br>Picard<br>Le Roy<br>Nicolas<br>Toul Diwéon<br>Gestin : Ponceur Parquet.                                  |
| CHATEAUNEUF DU FAOU                                                                                                                                                                                  | Keraluc<br>Begot<br>Tanguy<br>Capic<br>Lorientaise<br>Le Berre Tiss. Loc Maria<br>Rannou<br>Caoudal<br>Jehannin<br>Société Générale<br>Le Grand : Photo<br>Miroiterie de Cornouaille<br>Nabad<br>Cornou Ken Ober<br>Elde<br>Moysan | SAINT GOAZEC                                                                                                        |
| Bernard : entreprise<br>Martraou<br>Cochard<br>Pichon<br>Paigonnec<br>L'Haridon<br>Maltret<br>Tautoux<br>Bernard : agglomérés<br>Oskera<br>Auberge du Saumon<br>Scouarnec<br>Riou<br>Argoat Pressing | QUIMPERLE                                                                                                                                                                                                                          | Saulnier<br>Deprez<br>Auberge de l'Aulne                                                                            |
| CONCARNEAU                                                                                                                                                                                           | Guernec<br>Le Gog<br>Hervé : Hôtel de l'Europe<br>Guillou : garage<br>Guillou : Bières<br>Dupré<br>Le Grand : graines                                                                                                              | SPEZET                                                                                                              |
| Le Bihan; la bonne auberge.<br>Cazaux<br>Marvezen<br>Thelin                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                    | Morvan<br>Floc'h : électricité<br>Citérin<br>Boulouard<br>Auffret<br>Duigou<br>Boulc'h<br>Balem                     |
|                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    | Katell ar Goarnic<br>Mevellec<br>Gueguen<br>Larzul<br>Floc'hlay<br>Tal Ar Variken<br>St Ronan<br>Tallec : Salaisons |
|                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                    | Moëlan<br>Leuhan<br>Trégourez<br>Planéour<br>Edern<br>Locronan<br>Locronan<br>Bannalec                              |

Le comité de Bretagne de la F.F.L. leur est très reconnaissant d'avoir permis la publication de cette première plaquette sur la lutte bretonne et souhaite que vous aussi, en les favorisant de vos achats, vous leur apportiez votre gratitude.

Le secrétaire général Gérard ALLART.

# COMMENT ORGANISER DE LA LUTTE BRETONNE ?

Que ce soit dans le cadre traditionnel des Fêtes de l'été, Pardons, Kermesses, Fêtes locales, Fêtes commerciales, Expositions, Foires ou Marchés, ou bien, dans le cadre de votre stade, en tant que manifestation sportive la lutte, LA LUTTE BRETONNE, vous donne la possibilité d'organiser, facilement, une manifestation. Il suffit d'un terrain, à la mesure des spectateurs que vous attendez et d'une sonorisation. Nous tenons à votre disposition des lutteurs expérimentés de vrais sportifs ; des arbitres, commentateurs ; des techniciens pour vous conseiller dans l'organisation ou la publicité des documents et des photos ; un tapis de compétition spécialement conçu pour la pratique des luttes. Nous ne vous demanderons qu'un repas et qu'une participation au transport et frais de déplacements. Une démonstration d'une heure représente le déplacement de 6 lutteurs + 1 arbitre + 1 commentateur. Pour un tournoi, une rencontre inter-club, un championnat départemental, le nombre de lutteurs que vous désirez. Pour tout renseignement : écrire à notre permanence : Kergoanet Vihan SAINT-GOAZEC S. 29.

Nos athlètes sont des sportifs amateurs qui luttent pour le plaisir de lutter et le désir d'être reconnu le meilleur. Le comité des Fêtes qui les invite ne peut leur offrir que des trophées. Nous lui demandons, dans tous les cas, de prévoir un photographe, et d'offrir aux lutteurs et arbitres, des photos (format 16 x 24). Les primes "traditionnelles" remises par le Public pendant les compétitions sont versées par le lutteur à son CLUB.



